

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°25S0045 - Aménagement de bureaux dans l'ancien logement de fonction Médiathèque Till L'espiègle - Lot 1 Curage, plâtrerie, menuiserie, faux plafond - Avenant n° 1

N° : VA_DEC2026_378
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles R2194-2, R2194-3 et R2194-4 du Code de la Commande publique,

décidons

De conclure avec la société SAS PETROCCHI située à THUMERIE (59239), titulaire du lot n°1 Curage, plâtrerie, menuiserie, faux plafond du marché n°25S0045 « Aménagement de bureaux dans l'ancien logement de fonction Médiathèque Till L'espiègle », un avenant n°1 afin de prendre en compte l'ajout de prestations supplémentaires.

Montant initial du marché : 37 000,00 € HT

Avenant n°1 : 2 929.73 € HT représentant une hausse de 7.92%

Nouveau montant du marché : 39 929,73 € HT

Imputation budgétaire : 2200

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mercredi 3 juin 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-224647A-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 4 juin 2026

